

L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2017

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2017.

Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

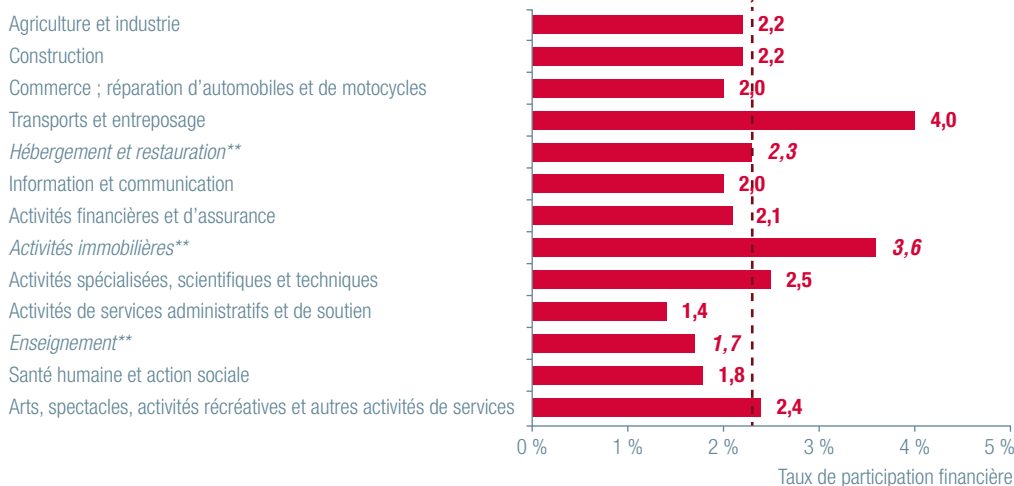
La présente publication analyse l'effort de formation des entreprises et l'orientation choisie pour les formations.

En 2017, les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'État consacrent 2,3 % de leur masse salariale à la formation. Les formations coûtent, en moyenne, 53 euros par heure et 266 euros par participant. Les prestations des organismes de formation comptent pour un quart de l'investissement direct en formation des entreprises. Les domaines « Technique/Métiers », « Adaptation au poste de travail » et « Management/GRH » représentent à eux seuls deux tiers de l'investissement direct en formation des entreprises.

Graphique 1

Taux de participation financière à la formation* selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2017

Tous secteurs confondus



* Investissement direct en formation divisé par la masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Masse salariale brute : somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Un effort financier à hauteur de 2,3 % de la masse salariale

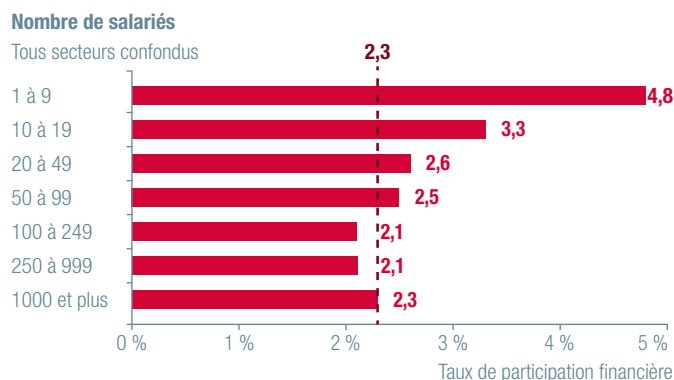
En 2017, l'investissement direct en formation des entreprises représente 2,3 % de leur masse salariale.

Le taux de participation financière varie de 1,4 % pour les entreprises du secteur « Activités de services administratifs et de soutien » à 4,0 % pour les entreprises du secteur « Transports et entreposage » (Graphique 1).

À l'exception des entreprises de 1 000 salariés et plus, le taux de participation financière diminue à mesure que la taille des entreprises augmente (Graphique 2). Les entreprises de moins de 100 salariés consacrent plus de 2,3 % de leur masse salariale à la formation de leur personnel. Le taux de participation financière des très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) est 2,1 fois plus faible que celui des très petites entreprises (moins de 10 salariés).

Graphique 2

Taux de participation financière à la formation* selon la taille des entreprises (en %) – 2017



* Investissement direct en formation divisé par la masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Source : Observatoire de la formation

Tableau 1

Structure de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité des entreprises (en %) – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coûts liés aux participants			Coûts liés aux formateurs internes	Coûts liés aux formateurs externes			Autres coûts de formation	Total
		Total	Salaires des participants	Coûts annexes des participants		Total	Coûts liés aux cotisations à des organismes de formation	Factures organismes de formation ou fournisseurs/formateurs		
A-E	Agriculture et industrie*	63,8	61,2	2,6	12,5	23,1	0,6	22,5	0,6	100
F	Construction	55,8	52,4	3,4	10,4	33,3	14,3	19,0	0,5	100
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	61,6	53,3	8,3	11,5	26,6	0,3	26,3	0,3	100
H	Transports et entreposage	56,9	54,0	2,9	11,9	22,6	0,1	22,5	8,6	100
I	Hébergement et restauration**	65,4	62,9	2,5	20,9	13,2	0,1	13,1	0,5	100
J	Information et communication	63,3	59,5	3,8	8,5	27,5	0,2	27,3	0,7	100
K	Activités financières et d'assurance	64,9	62,3	2,6	4,6	29,8	0,2	29,6	0,7	100
L	Activités immobilières**	69,6	60,9	8,7	17,5	12,9	0,7	12,2	0,0	100
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	68,7	61,5	7,2	7,7	23,0	0,2	22,8	0,6	100
N	Activités de services administratifs et de soutien	56,2	53,3	2,9	14,1	29,3	10,8	18,5	0,4	100
P	Enseignement**	60,8	57,3	3,5	10,8	28,4	0,3	28,1	0,0	100
Q	Santé humaine et action sociale	67,9	65,0	2,9	9,7	21,4	1,1	20,3	1,0	100
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	63,3	58,2	5,1	10,3	25,9	0,0	25,9	0,5	100
	Tous secteurs confondus	63,3	59,3	4,0	9,0	26,0	1,6	24,4	1,7	100

* Sur les 141 entreprises de ce regroupement de secteurs (A-E), une seule appartient au secteur « Agriculture ».

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Les coûts liés aux formateurs internes comptent pour un dixième de l'investissement direct en formation

L'investissement direct en formation couvre les coûts liés aux participants et aux formateurs, internes et externes (**Encadré**).

En 2017, plus des deux tiers de l'investissement direct en formation sont consacrés à la rémunération du personnel, dont 9 % couvrent les coûts liés aux formateurs internes (**Tableau 1**).

Les coûts liés aux prestations des organismes de formation comptent pour un quart de l'investissement direct en formation

Les coûts concernant les formateurs externes (organismes de formation) s'élèvent à 26,0 % de l'investissement direct en formation. Pour le secteur « Construction », ces coûts comptent pour un tiers de l'investissement direct en formation.

Les cotisations à des organismes de formation, qui font partie des coûts liés aux formateurs externes, comptent pour 1,6 % de l'investissement direct en formation. Elles ne dépassent pas les 1,1 %, excepté pour les secteurs « Construction » et « Activités de services administratifs et de soutien », où elles représentent plus de 10 % de l'investissement.

Encadré

L'investissement direct en formation se compose des

Coûts liés aux participants

- salaires des participants ;
- coûts annexes des participants (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration liés aux projets de formation).

Coûts liés aux formateurs internes

- salaires des intervenants ;
- coûts de préparation pédagogique des formations internes.

Coûts liés aux formateurs externes

- coûts liés aux cotisations à des organismes de formation [exemple : cotisation obligatoire à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)] ;
- factures établies par les organismes de formation agréés ou les fournisseurs-formateurs.

Autres coûts de formation

- coûts de location ou d'amortissement de locaux (exemple : location d'une salle de formation) ;
- coûts de location ou d'amortissement de matériel pédagogique.

Tableau 2

Coût et durée des formations selon le secteur d'activité des entreprises – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coût moyen des formations par participant*	Durée moyenne des formations**	Coût horaire moyen des formations***
		en euros	en heures	en euros
A-E	Agriculture et industrie	187	4,0	46
F	Construction	309	7,9	39
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	308	7,9	39
H	Transports et entreposage	392	6,8	57
I	Hébergement et restauration****	229	9,1	25
J	Information et communication	442	7,8	56
K	Activités financières et d'assurance	242	3,4	72
L	Activités immobilières****	317	7,2	44
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	254	4,3	59
N	Activités de services administratifs et de soutien	231	6,4	36
P	Enseignement****	313	6,9	45
Q	Santé humaine et action sociale	275	6,2	44
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	234	5,9	40
	Tous secteurs confondus	266	5,1	53

* Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par le nombre d'heures de formation.

**** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Les formations coûtent 266 euros par participant et 53 euros par heure

En 2017, les formations coûtent, en moyenne, 266 euros par participant (**Tableau 2**).

Le coût moyen des formations par participant est compris entre 187 euros, pour le secteur « Agriculture et industrie », et 442 euros, pour le secteur « Information et communication ».

Le coût d'une formation pour un participant dépend du nombre d'heures de formation suivies et du coût de l'heure de formation. Une durée des formations parmi les plus longues (7,8 heures, en moyenne, par participant) couplée à un coût de l'heure de formation parmi les plus hauts (56 euros, en moyenne) explique le coût plus élevé des formations dans le secteur « Information et communication ».

En 2017, les formations durent, en moyenne, 5,1 heures par participant.

La durée moyenne des formations varie de 3,4 heures pour le secteur « Activités financières et d'assurance » à 7,9 heures pour les secteurs « Construction » et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ».

En 2017, les formations coûtent, en moyenne, 53 euros de l'heure.

Le coût horaire moyen des formations dans le secteur « Activités financières et d'assurance » est deux fois plus élevé que dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (72 euros, contre 36 euros). Les coûts liés à la rémunération horaire des participants et des formateurs internes sont pour partie à l'origine de cet écart. Les salaires horaires moyens s'élèvent respectivement à 45 euros et à 17 euros dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Activités de services administratifs et de soutien ».

Les formations durent plus longtemps dans les petites entreprises

Plus les entreprises sont grandes, moins les formations coûtent cher (**Tableau 3**). Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les formations coûtent, en moyenne, 497 euros par participant, contre 226 euros dans les entreprises de 1 000 salariés et plus.

Le coût des formations diminue avec la taille des entreprises, principalement parce que la durée des formations décroît à mesure que la taille des entreprises augmente. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les formations durent, en moyenne, 9,9 heures, contre 4,1 heures pour les entreprises de 1 000 salariés et plus.

Tableau 3
Coût et durée des formations selon la taille des entreprises – 2017

Nombre de salariés	Coût moyen des formations par participant*	Durée moyenne des formations**	Coût horaire moyen des formations***
	en euros	en heures	en euros
1 à 9	497	9,9	50
10 à 19	452	9,9	46
20 à 49	380	8,0	47
50 à 99	359	6,7	54
100 à 249	326	6,3	52
250 à 999	241	4,6	52
1 000 et plus	226	4,1	55

* Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants.

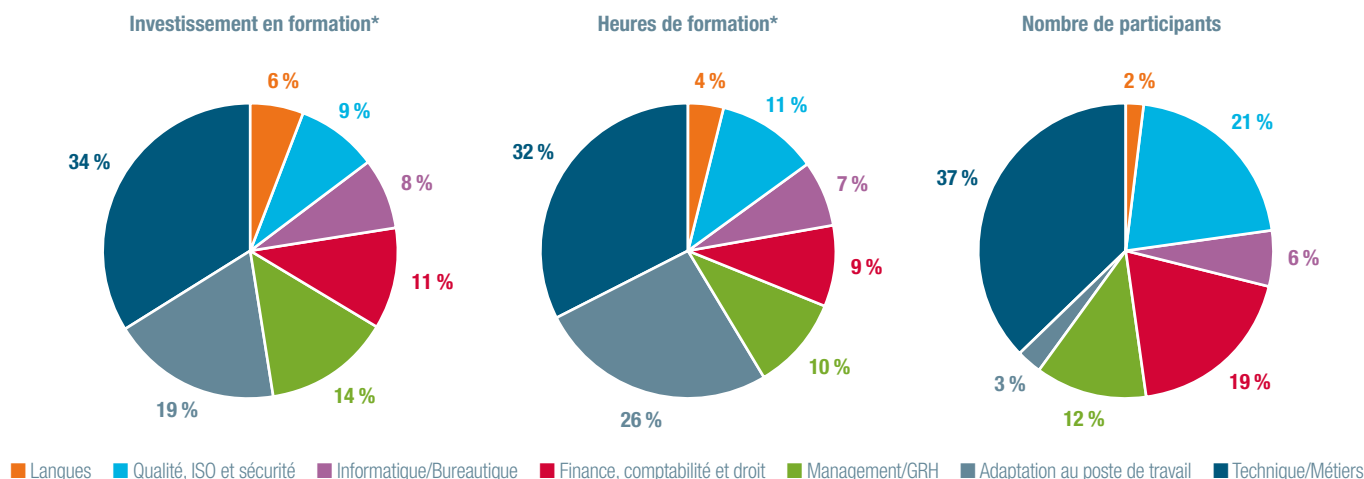
** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par le nombre d'heures de formation.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 3

Répartition de l'investissement direct en formation, des heures de formation suivies et des participants, selon le domaine de formation (en %) – 2017



* La somme est différente de 100 en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

¹ Masse salariale brute divisée par nombre d'heures travaillées annuellement par l'effectif salarié (en euros).

Plus de la moitié de l'investissement direct en formation est allouée aux formations en « Technique/Métiers » et « Adaptation au poste de travail »

En 2017, les formations en « Technique/Métiers », « Adaptation au poste de travail » et « Management/GRH » représentent 67 % de l'investissement direct en formation des entreprises (**Graphique 3**).

Le domaine « Technique/Métiers » regroupe les formations concernant l'activité principale des entreprises. Il constitue le domaine dans lequel les entreprises investissent le plus (34 %). Ce domaine concentre à lui seul 32 % de l'ensemble des heures de formation et 37 % de l'ensemble de la participation aux formations.

Tableau 4
Coût et durée des formations selon le domaine de formation – 2017

Domaines de formation	Coût moyen des formations par participant*	Durée moyenne des formations**	Coût horaire moyen des formations***
	en euros	en heures	en euros
Adaptation au poste de travail	1 485	39,6	38
Langues	621	9,2	68
Management/ GRH	304	4,3	70
Informatique/ Bureautique	335	5,5	61
Technique/métiers	241	4,5	54
Finance, comptabilité et droit	156	2,5	62
Qualité, ISO et sécurité	110	2,7	41

* Investissement direct en formation divisé par le nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

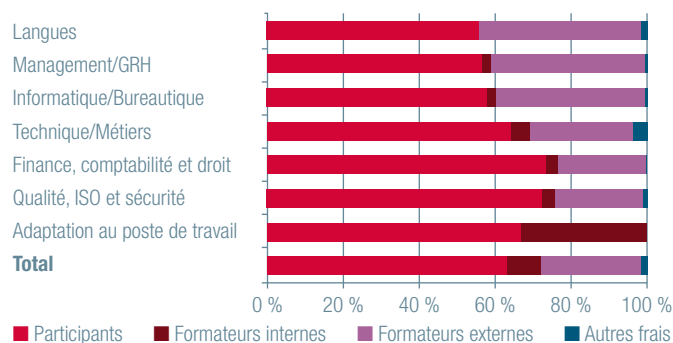
*** Investissement direct en formation divisé par le nombre d'heures de formation.

Source : Observatoire de la formation

Le domaine « Adaptation au poste de travail » regroupe les formations « nouvelles embauches », « adaptation au poste de travail » et « mutations internes ». Il absorbe 19 % de l'investissement direct en formation et compte pour 26 % de l'ensemble des heures de formation. Bien qu'il ne concerne que 3 % des participants, les formations de ce domaine coûtent plus cher, par participant, que dans les autres domaines (1485 euros, en moyenne) en raison de leur durée (39,6 heures, en moyenne) (**Tableau 4**). En revanche, leur coût horaire est moins élevé que dans les autres domaines (38 euros, en moyenne). Elles sont dispensées exclusivement par des formateurs internes (**Graphique 4**).

Le domaine « Management/GRH » est le troisième poste principal d'investissement en formation des entreprises (14 %). Ce domaine et celui des « Langues » se démarquent par des coûts moyens de l'heure de formation plus élevés, respectivement 70 et 68 euros (Tableau 4). Les entreprises font davantage appel à des formateurs externes dans ces deux domaines. Les prestations des organismes de formation comptent pour respectivement 40 % et 42 % de l'investissement direct en « Management/GRH » et en « Langues » (Graphique 4).

Graphique 4
Structure de l'investissement direct en formation selon le domaine de formation (en %) – 2017

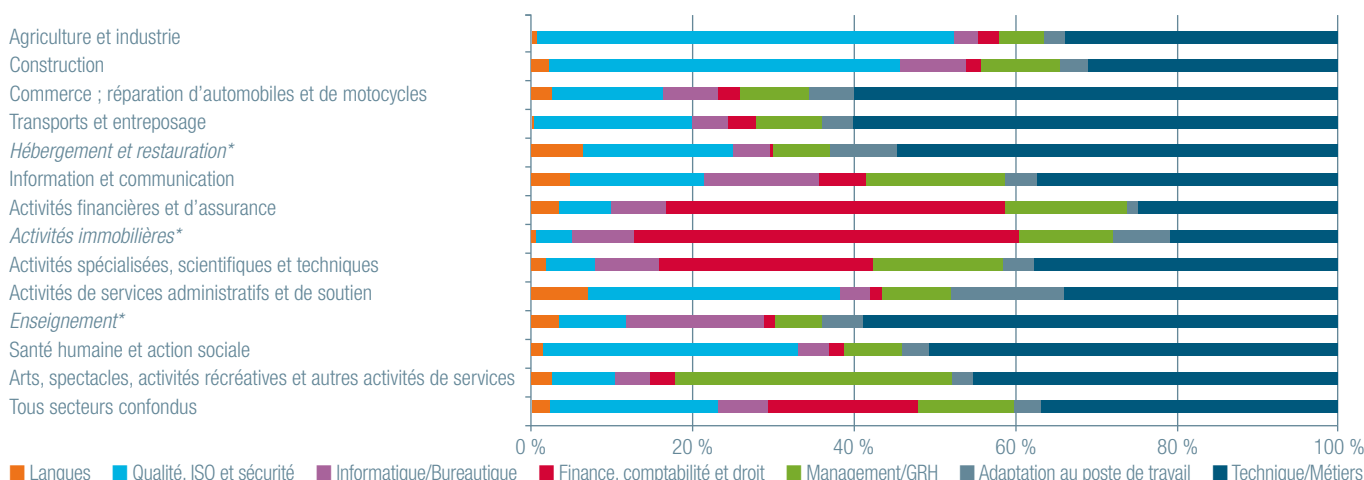


Source : Observatoire de la formation

Après « Technique/Métiers », la participation aux formations est la plus intense dans les domaines « Qualité, ISO et sécurité » et « Finance, comptabilité et droit ». Ces deux domaines rassemblent respectivement 21 % et 19 % de l'ensemble des participants (Graphique 3). Le domaine « Qualité, ISO et sécurité » compte pour respectivement 52 % et 32 % des participants dans les secteurs « Agriculture et industrie » et « Santé humaine et action sociale » (**Graphique 5**). Le domaine « Finance, comptabilité et droit » réunit 42 % et 28 % des participants aux formations dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ».

Graphique 5

Répartition des participants aux formations par domaine de formation selon le secteur d'activité (en %) – 2017



Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité. Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors

de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Tableau 5

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2017

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg		Salariés concernés par le cofinancement de la formation
		en nombre	en %	en nombre	en %	en %
A	Agriculture**	1	0,1	-	-	-
B, C, D et E	Industrie	140	8,3	722	3,1	73,0
F	Construction	234	13,8	2 848	12,3	47,1
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	228	13,5	4 810	20,8	47,3
H	Transports et entreposage	65	3,8	941	4,1	58,1
I	Hébergement et restauration	28	1,7	2 391	10,4	14,9
J	Information et communication	155	9,2	1 293	5,6	61,7
K	Activités financières et d'assurance	248	14,6	1 299	5,6	73,5
L	Activités immobilières	19	1,1	1 133	4,9	7,3
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	346	20,4	3 752	16,2	71,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	93	5,5	1 239	5,4	65,7
P	Enseignement	13	0,8	187	0,8	7,2
Q	Santé humaine et action sociale	76	4,5	1 422	6,2	52,3
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	47	2,8	1 053	4,6	19,2
	Tous secteurs confondus	1 693	100	23 090	100	56,1

* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par l'ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

** Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Stateg - Démographie des entreprises 2017 / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

Date d'extraction des données

Les données pour l'exercice 2017 ont été extraites le 11 juin 2019. Pour l'exercice 2017, les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande n'est pas parvenue avant la date d'extraction. Peu d'entreprises sont concernées, c'est la raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

Rupture de série

Les indicateurs de l'exercice 2017 ne sont pas comparables à ceux des exercices précédents, en raison de l'anticipation par les entreprises de la mise en place du volet « Soutien et développement de la formation continue » de la « Loi du 29 août 2017 portant modification du Code du Travail ».

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2017, 1 693 entreprises² présentent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (20,4 %), « Activités financières et d'assurance » (14,6 %), « Construction » (13,8 %) et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (13,5%) (**Tableau 5**). En outre, 61,3 % des entreprises comptent moins de 50 salariés, 28,8 % entre 50 et 249 salariés et 9,9 % plus de 249 salariés (**Tableau 6**).

Tableau 6

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2017

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	347	20,5	18 045	78,2
10 et plus	1 346	79,5	5 045	21,8
<i>Dont :</i>				
10 à 19	267	15,8	2 487	10,8
20 à 49	424	25,0	1 528	6,6
50 à 99	244	14,4	502	2,2
100 à 249	243	14,4	335	1,4
250 et plus	168	9,9	193	0,8
Total	1 693	100	23 090	100

Source : Observatoire de la formation / Stavec – Démographie des entreprises 2017

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5,6 % au niveau national, contre 14,6 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 5). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3,1 % au niveau national, contre 8,3 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5,6 % contre 9,2 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,2 % contre 20,4 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 10,4 % au niveau national, contre 1,7 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (20,8 % contre 13,5 %) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (4,9 % contre 1,1 %) et « Santé humaine et action sociale » (6,2 % contre 4,5 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 78,2 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg (Tableau 6). Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 20,5 %. À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 249 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 9,9 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre plus de la moitié des salariés privés (56,1 %, Tableau 5) et plus du quart des entreprises de 10 salariés et plus (26,7 % Tableau 6)³.

Nomenclature statistique des activités économiques (NACE LUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE LUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

² Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 2 205.

³ 1 346 entreprises établissent une demande de cofinancement parmi les 5 045 entreprises de 10 salariés et plus qui exercent au Luxembourg.



observatoire
de la formation



INFPC
Institut national
pour le développement
de la formation
professionnelle continue

Éditeur
INFPC
Établissement public
Immeuble CUBUS C2
2, rue Peterelchen
L-2370 Howald

Contact
Responsable
Observatoire de la
formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu

lifelong-learning.lu

